

# « Place à l'énergie collective ! »

**Politique.** Emplois supprimés chez Dresser, fermeture de la centrale thermique, devenir de la pétrochimie, Jean-Paul Lecoq réclame une table ronde et la création d'une instance sur la transition écologique.

**E**ntretien avec le député communiste de la 8e circonscription de Seine-Maritime (Le Havre-Gonfreville-l'Orcher). **Pourquoi une table ronde sur les 300 postes supprimés à l'usine Dresser, qui appartient à Siemens Energy ?**

■ **Jean-Paul Lecoq :** « Parce qu'il y a urgence à agir. Il y a d'un côté la création de l'usine de pales et nacelles d'éoliennes en mer de Siemens Gamesa avec 750 emplois et de l'autre l'annonce que fait le groupe Siemens Energy de fermer un atelier de compresseurs et de supprimer 300 emplois sur un site qui est un des fleurons de l'histoire industrielle du Havre. Siemens doit s'expliquer. Et qu'on ne me dise pas que c'est un sujet qui relève de la seule gestion d'une entreprise privée qui fait ce qu'elle veut. Notre territoire, ses élus, ses responsables, sa population et, au premier chef, les salariés de Dresser, sous le choc, doivent savoir et ces derniers doivent être soutenus. »

« Une table ronde plutôt qu'un tête-à-tête »

**Vous en appelez au président de la communauté urbaine et ex-Premier ministre, Édouard Philippe ?**

■ « Oui. Chaque emploi est précieux. On ne doit rien lâcher. Une table ronde permettra à l'ensemble des acteurs - élus, industriel, syndicats, acteurs économiques, représentant de l'État - d'être présents pour que les choses soient dites en toute transparence. Un tête-à-tête avec la seule direction de l'entreprise ne servira à rien. Je veux que tout le monde écoute et que la direction de Siemens Energy dise la même chose à toutes et à tous, sans distinction entre le président de la communauté urbaine, les députés, les salariés de Dresser et les Havrais... qui doivent savoir. »

**Qu'attendez-vous de Siemens ?**

■ « De la franchise. Aujourd'hui, il y a cette annonce des 300 suppressions de postes. C'est un coup dur pour les familles des 560 salariés du site Dresser car il ne faut pas se faire d'illusions : fermer le principal atelier de fabrication de compresseurs va terriblement fragiliser le site havrais. Au Havre, Siemens Gamesa construit une usine avec d'importants financements de nos collectivités pour les quais, les accès routiers, les aménagements portuaires. À ce titre, nous avons voix au chapitre et il n'y a pas que Dresser, même si c'est l'urgence du moment. Tout l'avenir de notre territoire, fortement marqué par les énergies fossiles, est en jeu. »

**Et que proposez-vous pour l'avenir ?**

■ « Il y a dix ans, j'avais déposé avec ma collègue Martine Billard une proposition de loi sur la planification de la transition écologique avec la création d'un commissariat à la planification écologique en remplacement du Centre d'analyse stratégique, l'ancien Commissariat général du Plan. J'espère bien que ce sera le travail de François Bayrou [Ndlr : nommé le 3 septembre dernier haut-commissaire au plan et à la prospective].



Jean-Paul Lecoq : « Les salariés de Dresser sous le choc doivent savoir et doivent être soutenus ». (Photo Thomas Beljambe/Paris-Normandie)

Il appartient à nous autres élus, acteurs économiques et sociaux, de se saisir de cette mutation et de la décliner à l'échelle régionale et locale. J'ai travaillé avec Antoine Rufenacht [Ndlr : maire du Havre de 1995 à 2010, président fondateur de la Communauté de l'agglomération havraise] à la création de la Codah. Il préférerait toujours avoir trois projets d'avance que deux de retard. Il savait réunir, fédérer sur des dossiers stratégiques pour Le Havre comme il l'a fait avec la création de Port 2000. Est-ce que c'est la

crise sanitaire de la Covid-19 qui a anéanti notre capacité à vivre et à construire ensemble ? Il n'y a pas de fatalité. Réveillons l'énergie collective ! »

**Avec quels outils ?**

■ « Je propose la création d'un dispositif de surveillance et d'accompagnement de la transition écologique, un commissariat au Plan à l'échelle régionale. Ce n'est pas son appellation mais son contenu qui importe le plus. Je l'ai dit au ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Si on veut relocaliser des emplois et que les grands groupes ne le veulent pas, pourquoi l'État français ne créerait-il pas ces entreprises surtout s'il s'agit de notre indépendance en matière d'énergie, de santé, de sécurité nationale. Les Français n'ont que trop subi les grands discours qui ne changent pas la vie des gens. Place à l'énergie collective ! Ne nous interdisons rien si ça peut servir l'emploi et l'avenir de la planète. Il y a quelques années, le président socialiste du département de l'Eure, Jean-Louis Destans, avait fait racheter la papeterie MReal par son département, le temps d'organiser sa reprise. Ça, c'est ce qui va dans le bon sens ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTOPHE PRETEUX  
c.preteux@paris-normandie.fr

## Les ponts et l'autoroute A29

**Péages des ponts de Normandie et de Tancarville, autoroute A29, Jean-Paul Lecoq prend date.**

« Les concessions des ponts de Normandie et de Tancarville arrivent à échéance en 2027. C'est-à-dire demain. Les emprunts contractés seront arrivés à terme. Il y a trois options : la gratuité des deux ponts ; le lissage du péage sur un parcours plus long via l'autoroute A29 ; un tarif largement revu à la baisse basé sur le seul coût d'entretien » indique le député PCF.

« J'ai interpellé la chambre de commerce et d'industrie, concessionnaire de ces ouvrages et

l'État à ce sujet. Le pont d'Aquitaine à Bordeaux, le pont de Saint-Nazaire et bien d'autres sont gratuits. Qu'ont bien pu faire les Havrais pour devoir payer et toujours payer ! Et c'est le même principe pour le péage de Saint-Romain-de-Colbosc sur l'A29. Il faut le supprimer. C'est un frein au développement économique de notre territoire. Je dois revoir le Département de Seine-Maritime à ce sujet et qu'on ne nous dise pas que ce n'est pas possible financièrement. Un rapport du Sénat dévoilé le 18 septembre dernier nous dit que les actionnaires des autoroutes empocheraient 40 milliards d'euros entre 2022 et 2036 », rappelle Jean-Paul Lecoq.

### Nos premiers rendez-vous d'automne :

**Café Littéraire Itinérant**

Dimanche 20 septembre 14h à 17h - Cour Saint-Exupéry

**Blockhaus (Théâtre-Paysage)**

Samedi 3 octobre 17h et dimanche 4 octobre 15h - Cap Fagnet

**Les vacances de M. Hulot (Ciné-Concert)**

Mardi 6 octobre 20h30

Et retrouvons-nous jeudi 24 septembre à 18h30 pour la présentation de la saison 2020/2021 suivie d'un Karaoke marionnettique avec **Luluknet et Muppets**

THÉÂTRE  
**LE PASSAGE**  
SAISON CULTURELLE  
2020/2021

54, rue Jules Ferry  
76400 Fécamp  
02 35 29 22 81  
www.theatrelepassage.fr

